



Extrait du SNES Dijon

<http://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5634>

Les élus du Lycée de Decize s'expriment en CA contre la réforme du lycée

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Echos des établissements - Lycée Maurice-Genevoix (Decize) -



Date de mise en ligne : jeudi 8 novembre 2018

SNES Dijon

Lors de la séance du 6 novembre 2018, la déclaration des élus du personnel portait en partie sur la réforme du lycée. Après avoir rappelé le contexte budgétaire :

"l'an prochain 2650 emplois d'enseignants seront supprimés dans les collèges et lycées alors que 32000 élèves supplémentaires sont attendus. "

Les élus se sont exprimés pour dénoncer la réforme de la voie professionnelle et la réforme du lycée :

"[La réforme] du lycée général et technologique qui vise le même objectif que la [réforme de la voie professionnelle] : permettre la suppression d'emplois d'enseignants. Cette réforme est extrêmement nuisible pour la formation des jeunes :

Elle met à mal les enseignements facultatifs et optionnels (enseignement d'exploration EPS par exemple). C'est donc l'ouverture culturelle qui est attaquée, alors même que l'on sait l'importance de cette ouverture dans la lutte contre les déterminismes sociaux.

La fusion des tous les bacs généraux en un seul bac avec un choix de spécialité déterminant pour l'orientation post-bac va poser plusieurs problèmes.

D'abord pour les élèves et leur famille qui dès la fin de la seconde devront faire les « bons choix » de spécialité pour accéder au post-bac. Car avec le nouveau système d'orientation post-bac, Parcoursup, ce choix sera pris en compte fortement pour sélectionner les élèves avec des examens tous les six mois dès la première comptant pour le bac et donc transmis à Parcoursup.

C'est ensuite une mauvaise nouvelle pour les établissements de petite taille car il leur sera bien difficile de maintenir un grand choix de spécialités et des enseignements optionnels variés.

C'est un mauvais coup pour les apprentissages car au lieu de tendre pendant un temps long (le temps du lycée) vers un examen final avec donc le temps d'assimiler les notions, le nouveau lycée avec des examens tous les 6 mois dès la première va pousser à un bachotage permanent.

Enfin c'est un mauvais coup pour les professeurs qui vont devoir mettre en oeuvre les programmes de seconde et de première l'an prochain alors que les futurs élèves de première n'auront pas suivi les nouveaux programmes de seconde.

Les professeurs principaux vont devenir co-responsable du conseil pour choisir les spécialités donc d'une sorte de tri assez éloigné de l'idéal d'ambition pour tous leurs élèves qui les habite (des formations de professeurs principaux sont déjà annoncées pour apprendre à opérer ce tri).

Lorsque l'on ajoute que la taille des classes est annoncée à la hausse, on comprend aisément que le but de cette réforme n'est pas d'élevés de niveau d'instruction de tous les lycéens, mais plutôt de les sélectionner et de faire des économies de postes d'enseignant."